

la feuille

116

Décembre 2008 Magazine mensuel d'information Ville de Fleury-Mérogis

- ② **BILLET**
Michel Humbert
- ② **CITOYENNETÉ**
Conseil municipal du 24 novembre
- ④ **QUARTIERS**
Au sujet des Résidences
- ⑤ **PRÉVENTION**
Installation du CLSPD
- ⑥ **SCOLAIRE**
Quel devenir pour l'école?
Coup de pouce
- ⑦ **INSERTION**
Mission locale
- ⑧ **BRÈVES**
Offres d'emploi
- ⑧ **LOISIRS**
Joyeuses vacances – Séjours hiver 2009
- ⑩ **KALÉIDOSCOPE**
- ⑪ **SPORT**
Soirée 80's roller
- ⑪ **BREVES**
- ⑫ **CULTURE**
Du côté du Cma – Spectacles de Noël
Lecture à deux voix
Arts urbains à Fleury – Jeudi j'me la joue
- ⑭ **KALÉISDOSCOPE**
- ⑮ **PRATIQUE**
- ⑲ **BRÈVES**
- ⑳ **FLEURYSCOPE**
Sortir à Fleury-Mérogis
Post-scriptum



Une gestion saine et transparente

Le Conseil municipal du 24 novembre vient de décider des grandes orientations qui sont au cœur de la construction du budget communal pour 2009. élaborer un budget devient de plus en plus un exercice difficile et délicat du fait de l'implication financière de l'État qui se réduit d'année en année. Les transferts de charges sans les moyens correspondants sont devenus une règle, et il revient aux collectivités locales de faire face aux demandes croissantes et légitimes des populations, confrontées à des conditions de vie dégradées. L'Association des maires de France a de nouveau fait part de ses inquiétudes et de sa colère face aux difficultés grandissantes, rencontrées par les collectivités. Le gouvernement maintient sa volonté de garder le cap de la rigueur et de l'austérité en continuant de baisser ses dotations. Pour faire croire qu'il fait évoluer les dotations aux collectivités, il va intégrer dans ses dotations le fonds de compensation de la TVA qui n'est pas une aide de l'État mais le remboursement d'une avance faite par les collectivités ! La mobilisation des élus et des populations est urgente. Cela se mesure par exemple concernant la mise en place du service minimum d'accueil dans les écoles maternelles et élémentaires qui recueille les foudres de nombreuses communes, que ce soit sur le fond politique de la loi et sur ses modalités d'application. La mobilisation de tous peut payer car le gouvernement a dû reporter sa décision de supprimer la dotation de solidarité urbaine, véritable bouffée d'oxygène pour les communes qui en bénéficient, comme c'est le cas pour Fleury. Lors du Conseil municipal, j'ai réaffirmé l'orientation de maintenir et de garantir les services et prestations existants en direction de la population, déjà fragilisée par des conditions de vie et d'habitat qui ne sont pas satisfaisantes. C'est une des raisons majeures qui vous ont conduits à m'accorder à nouveau votre confiance, en mars dernier. Je veillerai, avec détermination, à ce que le budget communal 2009 soit en adéquation avec vos besoins et vos attentes. Je continuerai à être garant d'une gestion saine et transparente des dépenses publiques. Je sais aussi compter sur votre apport.

Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis



Conseil municipal

À l'ordre du jour du conseil du lundi 24 novembre, des décisions, des délibérations mais surtout le **débat d'orientation budgétaire** qui conditionne les actions et les investissements qui seront effectués en 2009.

En préambule, le maire Michel Humbert a informé les membres du Conseil municipal des faits qui se multiplient, entre la ville et le préfet, depuis l'obligation exigée aux communes d'organiser le service minimum d'accueil (SMA) des élèves en cas de grève. Après le vote à l'unanimité du Conseil municipal de septembre, d'une motion «réaffirmant sa désapprobation concernant l'instauration du droit d'accueil, l'atteinte portée au droit de grève, le nouveau transfert de charges sur les collectivités locales, l'absence de concertation dans l'élaboration de cette loi, le refus que les communes transforment des lieux d'éducation en garderie», la ville, qui par conséquent n'a pas assuré le SMA lors de la grève du 20 novembre, a été assignée au Tribunal administratif de Versailles avec douze autres communes de l'Essonne. Néanmoins, Michel Humbert a réaffirmé son opposition à cette loi pour des motifs éminemment politiques. «Ma proposition est de tenir car ce dispositif est contraire à la constitution qui proclame le droit de grève comme droit fondamental et délègue aux collectivités le rôle de briseur de grèves». Le maire a précisé que, du côté des opposants à cette loi, on trouve des villes de gauche et de droite. En écho plusieurs élus se sont exprimés : David Derrouet a fait un parallèle avec la loi SRU qui impose aux communes un quota de 20% de

→ PRO-CHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 15 décembre à 20h30 en mairie.



logements sociaux et qui les taxe si elles ne le respectent pas. «Que le montant d'une amende soit fixé officiellement, ce sera sûrement plus économique que de payer 66 personnes non qualifiées pour garder les 800 élèves de la commune». Annie Saltzmann a conclu en déclarant que cette loi, que le gouvernement savait inapplicable, n'était faite que pour dévier le débat du motif de la grève, récupérer de l'argent et diviser les gens.

Place au Dob, débat d'orientation budgétaire

Passage obligé avant le vote du budget qui aura lieu en décembre, le débat a suscité de nombreuses interventions illustrant parfois des points de vue différents au sein du Conseil municipal. Dans un premier temps, le maire a signalé que la ville avait un budget équilibré et n'était pas en situation de surendettement ni dépendante de la crise économique actuelle car elle a joué la prudence en optant pour des emprunts à taux fixes. Cependant, les dotations de l'État continuant de baisser et les services à la population étant importants sur Fleury, des choix par secteurs seront à effectuer, l'objectif prioritaire étant de maintenir les services actuels. La parole étant donnée aux membres du conseil, David Derrouet

et Laurence Lespinard, élus PS, ont proposé une enquête publique auprès des habitants concernant leurs besoins et leurs souhaits. «Ne vaudrait-il pas mieux organiser quelques événements-phares plutôt que de multiplier les petites actions? L'action Culture de paix est-elle nécessaire?...»

Dominique Vincent, élu Vert, a insisté sur la nécessité d'examiner les priorités en fonction des besoins de la population. Hervé Corzani et Martine Guyot, élus PC, ont souligné leur investissement pour améliorer les conditions de vie des Floriacumois et proposé de travailler ensemble sur l'efficacité des actions et les priorités.

Michel Humbert a rappelé qu'une optimisation des ressources dont dispose la commune est en vigueur depuis plus de cinq ans et que tout ce qui pouvait être épargné a déjà été effectué. «N'oublions pas que la ville est citée en exemple pour sa bonne gestion et il n'est pas question de supprimer des services qui sont très utiles à notre population modeste, je n'ai pas été élu pour cela. Concernant l'engagement de la ville dans le processus Culture de paix, j'y tiens car c'est un choix qui correspond aux valeurs que nous défendons. Il faut que ce message

de paix puisse être mieux diffusé auprès des habitants. Quant à une évaluation extérieure des besoins publics, je ne suis pas contre mais ce n'est qu'un outil et non la finalité de nos choix politiques qui, selon moi, se font en direct avec les habitants. Je défends l'idée de donner les moyens aux gens de devenir acteurs de leur vie sociale.» Après ce débat, l'ordre du jour s'est poursuivi.

Dotation globale d'équipement 2009

L'enfouissement des réseaux de la rue Jean-Marillier est proposé, ce qui fera de Fleury une des rares communes de l'Essonne à avoir tous ses réseaux enfouis et «hors plomb».

Subvention à deux associations

«Cristyle», qui regroupe des jeunes filles, a pour but d'organiser des activités culturelles et événementielles. «Accueil Solidarité Fleury» a pour but de promouvoir et de maintenir les liens familiaux et sociaux des détenus et de contribuer à leur insertion.

Enfance, scolaire

Renouvellement des séjours de vacances d'hiver pour les 6-11 ans pour l'année 2009 et renouvellement des classes d'environnement à destination des élèves scolarisés sur la ville.

Au sujet des Résidences

Les comités de quartier, un rendez-vous privilégié entre les élus et les habitants pour parler de leur cadre de vie.

C'est en présence de nombreux élus et aussi d'Yvette Chevillard, présidente de l'amicale des locataires des Résidences, que s'est tenu le premier comité de la saison. Animée par Hervé Corzani, maire-adjoint chargé de la Citoyenneté, la rencontre a permis d'évoquer librement les démarches qui progressent et celles qui préoccupent.

Amélioration du cadre de vie

Yvette Chevillard a souligné l'investissement de l'amicale des locataires et son efficacité dans la résolution de nombreux problèmes : les espaces hélas occupés par des dépôts sauvages rue de l'Écoute-s'il-Pleut, vont être définitivement bouchés par le bailleur, les toitures vont être changées et surtout, les locataires ne subiront pas de hausse de loyer ! Hervé Corzani a souligné l'importance d'une implication quotidienne des habitants eux-mêmes dans les affaires qui les concernent et assuré du soutien sans faille de la municipalité. Il a également insisté sur l'investissement de Martine Guyot, l'élue chargée de l'Habitat, qui suit les dossiers des locataires et a, en particulier, entamé un dialogue constant avec le bailleur.

Il a enfin évoqué la question du logement, en particulier dans le domaine de

la loi Dalo sensée fournir un logement à tous, mais encore inappliquée et les Joncs-Marins, dispositif essentiel de l'offre de logement à Fleury-Mérogis. Concernant l'éclairage de la cité, Abdelhamid Yassine maire-adjoint chargé de la Vie associative a indiqué que les élus communautaires allaient porter cette question à l'agglomération, pour qu'il soit pris en charge par la communauté d'agglomération comme il l'est pour le reste de la ville.

Le centre commercial

Point sensible, le centre commercial, « le petit cœur de ville », comme dit une habitante, ne répond pas aux attentes des habitants. Bien que nettoyé chaque jour par les services de la ville, il est vite sali et n'est guère accueillant selon les riverains. Cela implique bien sûr une fréquentation moindre ce que regrette un Floriacumois. Hervé Corzani informe que « Le maire considère que le centre commercial doit redevenir un lieu de vie attractif et convivial. On doit pouvoir y circuler à toute heure en toute confiance. » Des démarches auprès de la gendarmerie sont d'ailleurs régulièrement effectuées par la municipalité pour que les forces publiques soient plus présentes sur le terrain. Abdelhamid Yassine, précise que la présence de jeunes inoccupés au centre commercial est un des enjeux



majeurs du Conseil local de la prévention de la délinquance dont il fait partie. Il annonce que des initiatives auront lieu sur place le samedi 6 décembre dans le cadre du Téléthon ainsi que le vendredi 12 décembre où un vin chaud sera offert aux habitants lors de la mise en place d'un sapin de Noël géant en partenariat avec les commerçants. Il considère « que chacun doit pouvoir se réapproprier ce lieu, centre commercial autant que lieu de rencontres ».

Avenir des comités de quartier

En fin de réunion, Hervé Corzani a annoncé que le service Citoyenneté réfléchissait à l'organisation d'autres formes de rencontres avec les habitants afin de rassembler davantage de participants. Cette volonté est évidemment conditionnée par le vote prochain du budget de la ville. Dialogue, échanges et concertation avec les Floriacumois sont en effet au cœur des objectifs de la nouvelle municipalité. **Patricia Lacan Martin**

PROCHAINS COMITÉS DE QUARTIER

- Lac-Greffière-Gribelette
Jeudi 11 décembre à 18h30 salle Wiener.
- Chaqueux
Mardi 16 décembre à 18h30 salle Brassens.

Installation du Clspd

Le 27 novembre 2008, le maire a procédé à l'installation du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de Fleury-Mérogis.

C'est en présence de nombreux invités* que Michel Humbert a procédé à l'installation du CLSPD de Fleury-Mérogis. Les CLSPD ont été rendus obligatoires pour les villes de plus de 10 000 habitants, qui comprennent une zone urbaine sensible. Le décret du 23 juillet 2007 en a fixé les modalités de fonctionnement et les missions qui lui sont dévolues.

Le maire dans son introduction a précisé que « la sécurité est l'un des droits fondamentaux du citoyen. C'est aussi un facteur essentiel de la cohésion sociale qui constitue le cadre de concertation des priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance sur la commune mais il doit aussi favoriser l'échange d'informations entre les responsables des différentes institutions et organismes publics et privés ».

Le CLSPD doit obligatoirement se réunir une fois l'an et cette première réunion avait pour objet de réfléchir à la forme de fonctionnement la plus appropriée permettant de mener des actions efficaces et adaptées, au regard d'une réalité de terrain que connaissent bien les élus.

« Il s'agit avant tout de mener des actions coordonnées et concrètes dans le respect des missions de chacun et je souhaite vivement que toutes les compétences, les expériences soient ainsi mises en commun. De nombreux jeunes, de nombreuses familles, à Fleury, sont en détresse sociale, morale et ont besoin d'un accompagnement spécifique et souvent en urgence. »



Agir pour et avec tous

Le CLSPD et son président ont compétence en matière d'action sociale et éducative avec de nouveaux moyens d'agir auprès des familles (accompagnement parental et conseil pour les droits et devoirs des familles). Le Conseil général, est lui aussi concerné dans le cadre de ses compétences en matière d'action sociale. Les bailleurs sociaux eux aussi afin de mieux évaluer les problèmes rencontrés dans la gestion de leur patrimoine.

Michel Humbert : « Nous pouvons réfléchir ensemble à la mise en place d'une "cellule de veille" permettant d'inviter d'autres partenaires sur des thèmes déterminés. Cette structure, opérationnelle, peut se réunir dans un contexte particulier d'urgence. »

Tour de table

M. Fleutiaux, directeur du cabinet du préfet de l'Essonne a insisté sur l'importance des CLSPD et de l'utilité sociale immédiate qui ressort en général de leurs travaux. Le diagnostic et les priorités sont à mettre en avant ainsi que l'évaluation des actions. Pour sa part, le représentant du Procureur de la République a expliqué qu'une meilleure condition des situations locales peut amener à une adaptation de

la politique pénale du Parquet. Il a assuré le maire de l'investissement du Parquet dans le CLSPD.

Enfin, le maire a désigné M. Farid Diab, conseiller municipal délégué à la Jeunesse comme coordonnateur du CLSPD et invité les participants à procéder à un recueil des données dont ils disposent déjà pour nourrir les travaux de la prochaine réunion du CLSPD en tout début d'année prochaine.

* Le directeur de cabinet du préfet, le représentant du Procureur de la République, le groupement de gendarmerie de Fleury-Mérogis, des représentants de l'Éducation nationale, du Réseau de réussite scolaire, des amicales de locataires, du Cepfi, du bailleur Osica, de la mission locale du Val d'Orge, des transporteurs privés (Tice et Meyer), de la MDS, le RLF (le logement des fonctionnaires), le secteur Politique de la ville de la communauté d'agglomération.

Quel devenir pour l'école ?

À l'initiative de la municipalité, un débat public a rassemblé, fin novembre, tous les acteurs de l'école, parents, enseignants et élus.

Suppression de 13 500 postes d'enseignants, suppression des Rased*, suppression de la sectorisation scolaire, menace de suppression de l'école maternelle... sans compter l'obligation du SMA* auquel s'oppose la municipalité (voir pages 2-3 du Conseil municipal), le paysage de l'Éducation nationale est en train de se modifier à la vitesse grand V. Face à ce danger de casse de l'école publique, le maire Michel Humbert a lancé un vaste débat auquel une cinquantaine de Floriacumois ont répondu présent. Riche de fond et de sens, cette rencontre animée appelle à une vigilance et une mobilisation de tous les acteurs impliqués dans ce bouleversement qui correspond à un véritable changement de société.

Un constat alarmant

Après avoir rappelé les faits qui justifiaient un tel débat et l'importance fondamentale de l'école qui participe à la construction de citoyens capables de jugement, Michel Humbert a donné la parole à la salle. Un intervenant a évoqué d'emblée la crainte de transformation

de l'école en bien économique. « L'inspecteur académique a l'intention de créer des rassemblements d'écoles avec des directeurs administratifs, un jour ou l'autre ces directeurs ne seront plus des enseignants, ils seront à la charge des collectivités locales qui recruteront les enseignants. » Nathalie Batard, maire-adjointe en charge du Scolaire et de la Réussite éducative, a rebondi en soulignant que, suivant les richesses des villes, les moyens ne seraient pas les mêmes tandis que Michel Humbert a réagi en pensant qu'au fond, l'objectif est d'adapter l'éducation aux besoins du patronat. Côté enseignants,

plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer des perspectives alarmantes : « Notre métier est dévalorisé, c'est un retour en arrière pour manipuler les masses, moins on est instruit, moins on se défend. » « L'école publique est sans cesse montrée du doigt au profit de l'école privée qui fait



Nathalie Batard, maire-adjointe chargée du Scolaire et de la Réussite éducative et Michel Humbert, maire.

« À TERME C'EST LA PRIVATISATION DU SYSTÈME QUI EST EN ROUTE ET L'ÉCOLE PUBLIQUE VA DEVENIR L'ÉCOLE DES PAUVRES COMME DANS LES PAYS ANGLO-SAXONS »

de plus en plus recette auprès des parents. À terme c'est la privatisation du système qui est en route et l'école publique va devenir l'école des pauvres comme dans les pays anglo-saxons. »

Côté parents, l'expression du désarroi a filtré à travers des propos d'impuissance. « Les parents ne savent pas ce qui est en train de se tramer, ils ne voient que la partie émergée de l'iceberg, à savoir des enseignants encore en grève. Et certains ne savent ni lire ni écrire. » « Les parents pensent que ces mesures ne concernent que les enseignants, ils ne se sentent pas concernés et ne voient pas le danger. » « Pour eux c'est de la politique et rien d'autre. »

Informer, communiquer, parler

Consternés par l'absence d'information réelle sur la situation actuelle, les parti-



cipants au débat se sont alors interrogés sur les moyens d'action et de mobilisation des personnes concernées par le devenir de l'école, à savoir tout le monde. « Quelles actions peut-on mener en commun ? Nos seules cartouches sont les grèves et on ne les fait pas de gaieté de cœur car pour nous c'est aussi une perte de salaire », déclare une enseignante. Côté représentants de parents d'élèves, le défaitisme n'est pas loin : « On a distribué des tracts sur ce débat à la sortie de toutes les écoles, on a incité les parents à venir et il n'y en a pas beaucoup ce soir. » À l'écoute des uns et des autres, le maire et Nathalie Batard ont encouragé l'assemblée à poursuivre le dialogue, l'échange, la discussion avec les familles. « Tout est fait pour diviser les gens et empêcher la réflexion commune. Or, c'est en étant tous solidaires que l'on peut faire bouger les choses. Si on ne fait rien, on a toutes les chances de perdre ! Il faut

parler pour éveiller les consciences car c'est pour les enfants que l'on se bat. » En conclusion, en concertation avec l'assemblée, il est décidé, dans un premier temps, une diffusion commune parents-enseignants. Ce compte-rendu fera un état des lieux aux parents et leur expliquera, oralement et par écrit, les menaces qui pèsent sur l'école de leurs enfants et petits-enfants. « Et si les gens ont des problèmes avec la lecture, ou trop de soucis pour prendre le temps de lire un compte-rendu, il ne faudra pas hésiter à se parler », insiste la maire-adjointe en charge du Scolaire. Il est également décidé de mettre en place un réseau d'information par mail. Satisfaits de la rencontre qui a débouché sur des décisions concrètes, les enseignants remercient la municipalité de les soutenir dans ce combat qui concerne l'avenir de la société.

Patricia Lacan Martin

* Rased : réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.

* SMA : service minimum d'accueil.

Coup de pouce

Coup d'envoi de la deuxième saison des quatre clubs Coup de pouce de la ville qui proposent à quelques élèves de CP une formule de soutien scolaire ludique. Invités à la cérémonie d'ouverture présidée par Nathalie Batard, adjointe au maire chargée du

Scolaire et de la Réussite éducative, enfants et intervenants ont tous signé le contrat d'adhésion qui engage les uns et les autres dans ce dispositif performant. « L'implication des parents est primordiale dans la réussite de leurs enfants au sein des clubs Coup de pouce, souligne



Nathalie Batard. Ce n'est pas comme à l'école, ils peuvent venir voir comment cela se passe, partager une séance avec



leur enfant pour ensuite prolonger l'échange à la maison. De leur capacité à s'intéresser au club de leur enfant dépend

en partie l'efficacité du dispositif. » Bonne chance aux vingt enfants engagés dans l'aventure Coup de pouce et rendez-vous en juin pour la remise des diplômes. **PLM**

La Mission locale est installée au Pij

La Mission locale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés ou sans diplôme. à sa mission d'insertion s'ajoute une lutte contre les discriminations que peuvent subir ces jeunes.

Elle a son siège à Saint-Michel-sur-Orge, mais soucieuse d'être au plus près des jeunes, elle s'efforce de se décentraliser, ce qui explique l'installation de son antenne floriacumoise au Point information jeunesse. Monsieur Broin, directeur : « Nous travaillons de façon globale, en abordant les questions de la formation et de l'emploi. La transversalité est au cœur de notre action, un réseau dynamique existe qui mutualise les actions de nombre de partenaires. » De nombreuses actions sont proposées aux jeunes depuis des visites d'entreprises, des journées « découverte des métiers », l'apprentissage du décryptage des offres d'emploi, l'orientation vers des filières de métiers...

M. Broin : « Le principe repose sur la libre adhésion du jeune. Nous rapprocher du Pij est donc capital car la proximité avec le service Jeunesse de la ville de Fleury-Mérogis nous permettra un travail de qualité, qui se fera spontanément dans une logique d'entretiens individuels et sans rendez-vous. » La Mission locale reçoit les mardis, jeudis et vendredis après-midi dans les locaux du Pij au centre commercial, place du 8-Mai-1945.

• Renseignements et prise de rendez-vous au 01 69 72 19 64.

Offres d'emploi

La ville de Fleury-Mérogis (5300 habitants, surclassée plus de 10 000 habitants) recrute:

Un chef de cuisine

Sur un contrat de remplacement, sous l'autorité du responsable de la restauration scolaire, vous assurerez les missions suivantes:

- Organisation du travail,
 - Préparation pour un secteur (chaud ou froid) en coordination avec le second de cuisine,
 - Préparation des prestations annexes: matériel, marchandises, personnel,
 - Responsabilité du personnel de cuisine et d'offices,
 - Visite sur sites,
 - Contrôle de l'hygiène fondamentale, application de la démarche HACCP, respect des règles d'hygiène,
 - Préparation des plannings de vacances,
 - Formation au fonctionnement interne des nouveaux agents,
 - Évaluation et prévention des risques,
 - Suivi de l'entretien et de la maintenance du matériel
 - Gestion des stocks: suivi des produits, inventaires, préparation des commandes de produits frais,
 - Participation à la commission des menus,
 - Remplacement du gestionnaire en son absence.
- Qualification
- Deux CAP dont un de cuisinier,
 - Permis B (obligatoire).
- Profil souhaité:
- Connaissance indispensable des règles d'hygiène en restauration collective,
 - Savoir piloter des équipes de production,
 - Savoir gérer la production,
 - Expérience similaire équivalente.
- Qualités: sens de l'organisation

et qualités relationnelles, disponibilité.

Horaires: 35 heures hebdomadaires de 7h à 14h.

Conditions de recrutement:

- Poste à temps complet à pourvoir au 1^{er}/2/2009.
- Rémunération statutaire.

Un employé polyvalent de restauration

Dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux, vous aurez pour missions: mise en place et service en salle, préparation et mise en plat pour le service, débarrassage et nettoyage des salles, nettoyage des locaux: bureaux, offices, cuisine, local poubelles..., plonge vaisselle, batterie ou du matériel de transport de denrées, transport de denrées destinées aux centres (nécessaire d'être titulaire du permis B).

Qualification: permis B (obligatoire).

Profil souhaité: avoir des connaissances dans la restauration collective, avoir des notions en règle d'hygiène et de sécurité en restauration.

Qualité: savoir travailler en équipe.

Horaires: 35 heures hebdomadaires.

Conditions de recrutement:

- Poste à temps complet à pourvoir au 1^{er}/3/2009.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle.

• Adresse et renseignements pour ces deux offres:

Contact: Jean-Marie Rouy, 01 60 16 93 39.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo à: M. le Maire, 12 rue Roger-Clavier,

91700 Fleury-Mérogis.

Joyeuses vacances

À l'approche des vacances de Noël, quelques pistes d'activités au programme du centre de loisirs et du service Jeunesse.

Centre de loisirs

Les vacances au centre de loisirs seront naturellement placées sous le thème de Noël, les enfants pourront confectionner des décorations, enfiler un tablier pour faire des gâteaux, visionner des petits films.

Côté sport, au gymnase, les maternels pourront découvrir la gymnastique, les primaires le badminton. Et puis il y aura de la danse, du volley, une sortie à la patinoire, une autre au cinéma, un grand jeu réunira les petits et les grands.

Le 24 après-midi, rendez-vous avec les résidents de la maison de retraite Marcel-Paul pour des jeux de société et un goûter amélioré.

Des vacances paisibles, placées aussi sous le signe du repos bien mérité!

Jeunesse

Des stages seront proposés: stage d'arts murals, graffs, relooking, à l'espace Daquin. Stage d'initiation boxe, de double dutch.

Des sorties: patinoire, spectacle cirque, café-théâtre, Cinéaqua, Trocadéro, cinéma.

Les après-midi donneront place aux jeux de société, ateliers culinaires, goûters, à l'espace Daquin.

Pij

À noter, le Point information jeunesse sera fermé du 29 décembre 2008 au vendredi 2 janvier 2009 inclus.



Séjours hiver 2009

Et pour les vacances scolaires d'hiver 2009, des séjours pour les enfants de 6 à 17 ans sont proposés.

JARSY (Savoie)

Du 21 au 28 février 2009

6-10 ans (6 ans avant le 31/12/2008)

C'est dans un grand chalet, situé au cœur du village de Jarsy, à 850 mètres d'altitude au cœur du massif des Bauges, que l'équipe du centre de loisirs proposera aux enfants une semaine de découverte de la montagne sous tous ses aspects: jeux de neige (igloo, luge, glissades), raquettes, ski, observation de la faune, de la flore et des productions agricoles. Les repas préparés sur place avec les produits locaux permettront une dégustation des spécialités culinaires savoyardes. Ambiance conviviale et chaleureuse autour de la cheminée au retour des balades dans la neige.



GÉRARDMER (Vosges)

Du 14 au 21 février 2009

8-11 ans

Implanté à 850 mètres d'altitude, le centre est situé au pied des pistes. Les enfants évolueront à leur rythme, profitant de la neige, du sport et de l'environnement. Côté glisse, c'est la découverte de toutes les déclinaisons de la

neige: ski alpin mais également ski de fond, balades en raquette, luge. Mais c'est aussi, les batailles de boules de neige, la construction d'iglous, la visite d'une bergerie.

Le soir, les enfants retrouveront avec plaisir les locaux confortables pour des veillées à thème, et la dégustation de spécialités locales.

SÉJOURS JEUNESSE

Deux séjours sont prévus: un séjour Chiens de traîneau, un autre est à concevoir par les jeunes avec l'aide des animateurs du service Jeunesse.

De plus amples informations vous seront données dans le numéro de janvier (descriptifs, inscriptions), mais vous pouvez d'ores et déjà vous renseigner auprès de l'équipe, notamment pour le deuxième séjour qui est à organiser avec les jeunes. Service Jeunesse: 01 69 72 19 70.

• Les **préinscriptions** pour ces séjours se feront directement au service Enfance en mairie **du samedi 6 décembre au samedi 13 décembre 2008.**

Tarifcation des séjours en fonction de votre quotient familial.

Renseignements auprès du service Enfance, 01 69 46 72 20.



Carmen Maria Vega



Le P'tit Bazar

Très très belle édition du festival **Oh ! les voix** qui s'est déroulé en présence de nombreux élus dont David Derrouet, maire-adjoint à la Culture. Entre un public enthousiaste venu en force soutenir ou découvrir des artistes de haut vol et une ambiance joyeuse et chaleureuse, le festival a fait l'unanimité. Tous les chanteurs et musiciens invités sur les deux jours ont fait preuve d'une grande générosité qui n'est pas passée inaperçue ! Comme prévu, les célèbres frères d'Origines contrôlées ont enflammé la salle avec leur dynamisme et leur bonne humeur légendaire ; Alexis HK, dans son double rôle de chanteur et d'animateur de l'atelier d'écriture du cabaret amateur, a su transmettre des fragments privilégiés de son univers très personnel, il a d'ailleurs avoué avoir été « passionné et très ému par cette aventure collective intergénérationnelle ». Quant à Carmen Maria Vega, elle a littéralement « scotché » (le mot semble avoir été inventé pour elle) l'auditoire avec un physique inversement proportionnel à son « énorme » personnalité dès qu'elle est sous les projecteurs. Impressionnés par son aisance époustouflante, elle nous a confié son secret : bien manger, bien dormir et la pratique du théâtre depuis l'âge de sept ans ! Côté foyer, les groupes qui ont joué pendant les intermèdes n'avaient rien à envier à leurs collègues programmés dans la grande salle : Le P'tit Bazar et Les Nyctalopes ont assuré « à donf » ! Bref, que du bonheur partagé grâce également à l'association Banlieuz'arts qui tenait le bar ! À tous ceux qui y étaient, conquis, et à tous ceux qui n'y étaient pas, déçus, *Oh ! les voix* revient dans un an pour le plus grand plaisir de tous les Floriacumois. ✨ **PLM**



Le cabaret amateur et son parrain Alexis HK



Alexis HK



Origines contrôlées



Les talentueux participants du cabaret amateur

Sport loisir



La traditionnelle soirée roller aura lieu le samedi 27 décembre 2008 de 17h à minuit dans la salle Marcel-Cerdan.

C'est devenu une habitude, la soirée roller est le rendez-vous des amateurs de glisse en rollers ou planches. Elle est organisée par le service des Sports, en partenariat avec l'association des Riders de Fleury. Nouveauté cette année, une rampe sera installée à proximité de la patinoire. D'une longueur de douze mètres et d'une hauteur de deux, elle procurera des sensations à tous quel que soit le niveau de pratique et en



toute sécurité. Les rollers seront prêtés gratuitement, et un éducateur sportif sera présent pour initier les débutants, sur la patinoire comme sur la rampe. Un service de sécurité sera présent, dont un agent sur la patinoire même.

La soirée a adopté le thème des années 80. Un DJ a concocté un programme de musique de cette époque, disco et musiques actuelles. La soirée est ouverte à tous les publics à partir de 8 ans et un cadeau (surprise) sera offert à tous les participants. Renseignements au service Culture, Sport et Vie associative au 01 69 46 72 09 ou culturel@mairie-fleury-merogis.fr

→ **SOIRÉE 80'S ROLLER**
Samedi 27 décembre de 17h à minuit
Salle Marcel-Cerdan du complexe sportif Jacques-Anquetil
Entrée gratuite

Retraités

29 Floriacumois ont participé, début septembre, au voyage annuel organisé par leur club de retraités Danielle-Casanova. Cette année, direction l'Auvergne et ses volcans, ses villages pittoresques, ses basiliques romanes et sa gastrono-



mie réputée. Résultat, un séjour enchanteur qui a ravi les 29 voyageurs. Prochaine destination : la côte Atlantique en juin 2009 ! Avis aux amateurs. ✨ **PLM**

Condoléances

La municipalité présente ses condoléances à la famille et aux nombreux amis de M. Jean-Louis Deleuze récemment décédé. Depuis 16 ans, il consacrait son énergie et son enthousiasme au bureau de l'association de Musculation. ✨

BRÈVES

Résultats sportifs

L'association FM Kick Boxing 91 qui a fait une rencontre le 23 novembre dernier à Paris 12^e salle Japy. Résultat, victoire des frères Chazoule. Benjamin en moins de 79 kg, Grégoire en moins de 67 kg. La suite de la compétition comptant pour les championnats de France en 2009. 1^{er} tour pour Ibrahima Bathily en moins de 55 kg en janvier. ✨

Du côté du Cma



Le Cma propose plusieurs rendez-vous en décembre pour tous les publics, acteurs ou spectateurs. Une opportunité de pousser la porte d'un des hauts lieux artistiques de Fleury, d'y découvrir des disciplines et des méthodes d'enseignement originales et, concernant les auditions, d'encourager les élèves enfants, adolescents et adultes qui vont montrer en public le fruit de leur apprentissage.

→ AUDITIONS DE MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE, À 19 HEURES

Lundi 8 décembre
Mardi 9 décembre
Mercredi 10 décembre
Jeudi 11 décembre
Mercredi 17 décembre.

→ STAGE DE DANSE CONTEMP'HIP-HOP

Ou comment se faire rencontrer deux manières de danser, deux passions communes pour mieux partager et avoir envie de créer ensemble. Animé par Demba

Cissokho et Karine Verat, respectivement professeurs de hip-hop au service jeunesse et de danse contemporaine au Cma, le stage s'adresse aux jeunes de 11 à 17 ans, aura lieu au Cma et offre vingt places.

Dates du stage :

- Dimanche 7 décembre de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h (chaque jeune apportera son pique-nique).
 - Samedi 13 décembre de 14h à 18h. Stage totalement gratuit.
- Inscription au Cma (01 60 16 84 29) ou au service Jeunesse.

Spectacles de Noël

Comme à l'accoutumée, les huit cents élèves scolarisés sur Fleury auront droit à un spectacle avant les fêtes de Noël. Les maternelles assisteront à un spectacle visuel intitulé *Tête à 4* qui fait une analogie entre les saisons et la vie humaine sur fond de musique inspirée des *Quatre Saisons* de Vivaldi. Quant aux élémentaires, ils auront le privilège de voir une création jouée au festival d'Avignon l'été dernier, *Eaudyssée* qui se veut un voyage désaltérant, poétique et écologique. Traditionnelles mais pas obligatoires, ces représentations sont le cadeau de Noël de la municipalité aux enfants des écoles de la commune. **PLM**



Lecture à deux voix

Pour sa troisième saison, l'atelier de lecture à voix haute propose une restitution publique qui réunit des « couples » parent-enfant ayant travaillé ensemble des textes. Intéressante et originale, cette formule présente l'avantage de créer un lien privilégié, en famille, autour de la lecture. Lors de la soirée, ces duos de lecteurs offriront des textes de Jacques Prévert, des « comptines en forme d'alphabet » de Jo Hoesland, des contes extraits du *Cercle des menteurs* de

Jean-Claude Carrière et des *Histoires pressées* de Friaud. En deuxième partie, le théâtre Carpe Diem, animé par Jean-Michel Beugnet, présentera une lecture autour de Giono *L'homme qui plantait des arbres* et des textes de Roald Dahl et Pierre Gripari. Une soirée qui fera plaisir aux amateurs de bons textes et fort pertinente pour tous ceux qui ont envie de donner le goût de la lecture à leurs enfants. À condition de venir avec eux bien sûr ! **PLM**

→ Vendredi 19 décembre à 20h30
Médiathèque Elsa-Triolet
Soirée familiale - Enfants à partir de 6 ans
Gratuit - Réservation au 01 60 16 30 60



Arts urbains à Fleury

Dans le cadre du festival *Arts urbains en Essonne*, la ville propose plusieurs rencontres et événements très attractifs.

Les ateliers de découverte

Totalement gratuits et ouverts à tous, deux ateliers vont être proposés l'après-midi : il s'agit d'un atelier « beat box », animé par Gyver Hypman du groupe Sian Supa Crew et d'un atelier « déplacements urbains » avec les fondateurs du collectif Yamakasi ! Après un temps consacré aux démonstrations (attention les yeux avec les Yamakasi) des séances d'initiation auront lieu et chacun aura la possibilité de tester ses capacités. Pour tous les jeunes attirés par ces pratiques

créatives urbaines, des stages seront proposés jusqu'aux vacances de février.

Iltika

Entre slam, jazz et mélodies orientales, Iltika est composé de six musiciens et d'un chanteur qui parle de ce qu'il connaît le mieux : sa vie, ses amis, ses coups de cœur et ses galères.



Rien d'exceptionnel

ADD

L'Art du déplacement est une discipline moderne et ancestrale à la fois, qui s'appuie sur les fondements du sport en général (courir, sauter, grimper) et où il s'agit de réaliser des « parcours » chorégraphiés. Les adeptes de cette discipline sont des artistes autant que des sportifs, pratiquant un Art de vivre qui libère le corps et permet d'envisager de nouveaux chemins...



Dans l'absolu, pour pratiquer l'Art du déplacement, la nature et la ville sont le seul matériel. Il n'y a pas de compétition,

pas de premier ni de dernier, mais il y a des paliers à franchir et certains caps techniques ou mentaux à dépasser.

Cette pratique est fondée sur le respect : respect de soi et respect des autres.

Le plus avancé devra toujours chercher à aider les autres : « Être fort tout seul pour être forts ensemble. »

Les stages

→ Stage de **déplacements urbains** avec les fondateurs du collectif Yamakasi : tous les samedis de 15h à 17h au complexe sportif.

→ Stage de **beat box** avec Gyver Hypman : tous les mercredis de 17h30 à 20h30 au studio *Le Onze*. (15 places par stage !)

a priori, mais le sextet dijonnais arrive à capter l'attention de tous les publics et à les transporter dans son univers grâce à une vraie présence scénique et un phrasé simple mais à fleur de peau posé sur les envolés d'un violon alto « qui fait pleurer » et d'une contrebasse « qui fait danser ». De la belle poésie urbaine à travers un concert actuel très agréable qui plaira à tous les publics, de 7 à 77 ans. **PLM**

→ ARTS URBAINS À FLEURY
Samedi 6 décembre
Salle Malraux
16h-19h : ateliers « beat box » et « déplacements urbains » (gratuits)
20h30 : Iltika
Tout public
Tarif : 6 et 3 euros (2 places achetées, 1 gratuite)
Réservation au 01 69 46 72 09



Jeudi, j'me la joue

Cette année, innovation et amplification de l'initiative ! Amateurs de chansons, de rap, de slam, de rock, de reggae, de poésie, de stand up ou autre genre, une scène ouverte est à votre disposition une fois par trimestre. Installée dans le foyer de la salle Malraux, cette scène est une opportunité unique

de venir tester vos talents devant un public qui apprécie le spectacle et la découverte. Élargie cette année à tous les styles et modes d'expression, cette scène ouverte offre équipement et sonorisation en fonction des besoins préalablement évoqués avec le service référent, en l'occurrence le CSV. Alors, c'est le moment

de se lancer, quant au public, confortablement installé autour de petites tables, c'est le moment de se faire plaisir. **PLM**

→ SCÈNE OUVERTE

Jeudi 18 décembre à 19h30
Foyer de la salle André-Malraux
Tout public - Gratuit
Renseignements au 01 69 46 72 09



Le 8 novembre dernier, les participants de l'atelier écriture de la médiathèque se sont retrouvés avec leurs invités pour fêter la sortie du traditionnel recueil de nouvelles **Tu l'écris comment toi?**. L'ouvrage est disponible à la médiathèque. Après avoir salué leurs invités, ils ont procédé à la lecture de quelques extraits en présence de M^{me} Manilève, première maire-adjointe, de M^{me} Lespinard, Messieurs Dufossé et Frésil, élus de Fleury-Mérogis. La lecture s'est conclue par un apéritif convivial et chaleureux. ✨ MC

Belle soirée pour les **5 ans du Onze!** Avec une affiche réunissant des groupes de genres musicaux différents, plus de 250 personnes se sont pressées autour de leur groupe favori. Au final, rap, métal, ska, hip-hop et autres ont réuni des publics qui n'ont pas l'habitude de se croiser. Sur scène, même phénomène : les « pros » comme SMSCrew ont cohabité en toute convivialité avec des groupes qui montaient sur scène pour la première fois. Enfin, avec les « bœufs » dans le foyer, le « dance floor » avec le DJ OGFC et les sympathiques membres de l'association Diked qui tenaient le bar, la fête fut complète. ✨ PLM



maires-adjoints, conseillers municipaux et habitants ont écouté avec attention l'allocution du maire Michel Humbert qui, après avoir rendu hommage aux 10 millions de soldats tombés sur le champ de bataille et aux 20 millions de blessés et mutilés, a évoqué la situation géopolitique internationale. «...Aujourd'hui, les derniers témoins directs de cette tragédie ont tous disparu. Gardons en mémoire le fait que tous, au seuil de la mort, dans leurs dernières interviews ont lancé de vibrants appels à la paix. Soyons fidèles à leur mémoire.

Réunis pour commémorer le **90^e anniversaire** de la fin de la « des der », représentants des associations locales d'anciens combattants et victimes de guerre,

La paix ne dépend finalement que de nous. Il faut enseigner aux jeunes générations que la paix recule quand se renforce la haine de l'autre, qu'elle s'affaiblit d'une compétition absurde entre les peuples et qu'elle disparaît lorsque la soif de vivre ensemble et de construire un monde de fraternité et de progrès s'amenuise. Crions-le au besoin, car en Afghanistan, en Irak et ailleurs, de jeunes hommes en uniforme tombent chaque jour, dans ces pays que la guerre condamne à la misère, au fanatisme et à l'intégrisme religieux. Le souvenir de la guerre de 14-18, doit renforcer notre détermination à poursuivre la construction européenne, mais une Europe humaine et sociale, plaçant les individus au cœur de ses préoccupations. En cette journée du 11 novembre 2008, il n'est pas trop tard pour continuer à faire de ce siècle, un siècle de progrès pour l'enfant qui s'éveille, un siècle de fraternité entre les peuples. Vive la République, vive la France et vive la paix !» Et c'est au son de la Marseillaise, brillamment interprétée par l'harmonie de Viry-Châtillon que s'est achevée la cérémonie officielle. ✨ PLM

Une vingtaine d'habitants ont succombé aux charmes du **concert-tango** à domicile proposé par l'association Réagir en partenariat avec le Cma. Organisé dans le cadre du projet Arts aux Aunettes, ce spectacle de qualité s'est déroulé en présence de l'élue à la Culture David Derrouet et de l'élue à la Vie associative Abdelhamid Yassine. Portée par l'accordéoniste Jean-Marc Philippon et la danseuse Blandine Meslay, tous deux enseignants au Cma, la musique envoûtante des faubourgs de Buenos Aires a conquis l'auditoire qui n'a pas hésité à esquisser quelques pas de danse. ✨ PLM



Dans le cadre de la **journée des Droits de l'enfant**, Frédéric Dufossé, maire-adjoint en charge de l'Enfance et de la Petite enfance, s'est rendu au centre de loisirs pour voir l'exposition de photographies amateurs glanées au cours de divers voyages. Représentant des écoles et des écoliers du bout du monde, les photos ont su délier les langues des enfants intéressés par l'environnement de leurs « copains » africains, indiens ou chinois. ✨ PLM



La mairie

12, rue Roger-Clavier
 BP 107
 91706 Fleury-Mérogis
 Cedex
 Tél. : 01 69 46 72 00
 Courriel : mairie@mairie-fleury-merogis.fr
 Site internet : www.mairie-fleury-merogis.fr
 Horaires d'accueil :
 Lundi, mardi, jeudi,
 vendredi : de 8h30 à 12h
 et de 13h à 17h30.
 Samedi : de 9h à 12h.
 Fermée le mercredi.

Le site internet

www.mairie-fleury-merogis.fr
 Consultation gratuite à la médiathèque Elsa-Triolet.

Maison de justice et du droit

Le Trianon, 72 route de Corbeil, 91360 Villemoisson-sur-Orge.
 Tél. : 01 69 46 81 50
 Fax : 01 69 46 81 57
 Courriel : mjd@agglo-valdorge.fr
www.agglo-valdorge.fr
 Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire du Val d'Orge aura lieu mercredi 17 décembre à 20h30 au Trianon à Villemoisson-sur-Orge.

Les agents de liaison

Les agents de liaison seront présents dans les quartier sous forme de rotations, à partir du mois de janvier. Si vous avez des interrogations, suggestions sur la vie de votre quartier, n'hésitez pas à les contacter. Ils sont joignables :
 - par téléphone en mairie : 01-69-46-72-29
 - par mail : solene.k@mairie-fleury-merogis.fr ou kibodi@mairie-fleury-merogis.fr

Les comités de quartier

Régulièrement avec votre maire et vos élus, des informations, des échanges sur l'actualité locale, mais aussi des projets à construire ensemble. Renseignements auprès des agents de liaison et du secteur Citoyenneté au 01 69 46 72 23.

Les boîtes à idées

Destinées à recueillir des suggestions sur l'amélioration de la ville et le service public municipal, elles sont à votre disposition en mairie, à la médiathèque ou au local jeunesse-Pij au centre commercial.

Une boîte aux lettres électronique

Vous souhaitez joindre les services de la mairie : mairie@mairie-fleury-merogis.fr

Le Point information jeunesse

Lieu d'accueil et d'information sur la formation, l'emploi, les loisirs, la prévention, les vacances..., le Pij est ouvert à tous. Il offre des outils de communication et de recherche, un accompagnement individuel destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Accueil : au centre commercial de la Poste, place du 8-Mai-1945, les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
 Tél. : 01 69 72 19 66 - Fax : 01 69 72 19 65
 Courriel : pij@mairie-fleury-merogis.fr
 ● Le Pij sera fermé du 29 décembre 2008 au vendredi 2 janvier 2009 inclus.

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu lundi 15 décembre à 20h30 en mairie.

Veilles de fêtes

- En raison des fêtes de fin d'année, la médiathèque fermera ses portes à 17h les mercredi 24 et 31 décembre.
- Une permanence est assurée en mairie mercredi 31 décembre de 8h30 à 12h pour inscription sur listes électorales (lire page 23).

La médiathèque Elsa-Triolet

59, rue André-Malraux
 91700 Fleury-Mérogis
 Tél. : 01 60 16 30 60
 Courriel : mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr
 Horaires d'ouverture :
 Mardi : de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.
 Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
 Vendredi : de 15h à 19h.
 Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Le service Jeunesse

Rue André-Malraux, salle Louis-Daquin, tél. : 01 60 16 02 99 ou 01 69 72 19 70 (au centre commercial).
 Accueil :
 • En période de vacances scolaires, du lundi au samedi de 14h à 19h, les mardi et vendredi de 10h à 12h.
 • Hors vacances scolaires, les mardi et vendredi de 14h à 17h30, les mercredi et samedi de 14h à 19h.



Les permanences des élus

Les élus reçoivent sur rendez-vous.


- Le maire, Michel Humbert, le jeudi de 17h45 à 19h30. Tél. : 01 69 46 72 23
- Les adjoint(e)s
Tél. : 01 69 46 72 44
- > Brigitte Manilève, adjointe chargée des Travaux.
- > David Derrouet, adjoint chargé de la Culture.
- > Martine Guyot, adjointe chargée de l'Action sociale et de l'Habitat.

- > Laurence Lespinard, adjointe chargée du Développement durable, de l'Action économique, de l'Emploi et du Commerce local.
- > Frédéric Dufossé, adjoint chargé de l'Enfance et de la Petite enfance.
- > Hervé Corzani, adjoint chargé de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics.

- > Nathalie Batard, adjointe chargée du Scolaire et de la Réussite éducative.
- > Abdelhamid Yassine, adjoint chargé du Sport et de la Vie associative.

La délégation de **Marjolaine Rauze**, conseillère générale, reçoit en mairie de Fleury sur rendez-vous.
Tél. : 01 69 25 39 21

Julien Dray, député de l'Essonne, reçoit sans et sur RDV à sa permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri.
Tél. : 01 69 25 08 04.
Courriel : julien_dray@hotmail.com

Exprimez-vous 
Le forum citoyen est une façon rapide et efficace de vous adresser à vos élus.
www.mairie-fleury-merogis.fr



> Accueil des nouveaux habitants de Fleury-Mérogis

Vous venez de vous installer à Fleury-Mérogis ou vous y emménagerez dans les semaines ou les mois à venir, alors remplissez sans attendre ce coupon afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants. Le maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

M^{me}, M^{lle}, M.

Adresse

Téléphone

Arrivée le

Nombre de personnes (enfants, adultes)

Coupon à retourner au :

- Service Citoyenneté, hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, BP 107, 91706 Fleury-Mérogis Cedex
Tél. : 01 69 46 72 23 ou 01 69 46 72 29
- Vous pouvez également le remettre aux agents de liaison lors de leurs visites de quartier.

Le carnet



Ils sont nés

- AL ABASSI Lina
née le 10/11/2008
- KHELILICHE Amine Yassine
né le 13/11/2008
- ZRIDET Sabine
née le 20/11/2008

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont plus publiées dans "la Feuille". Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.



Guide santé

Protection infantile

Service de prévention santé gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans. Ouvert à tous, 70 rue André-Malraux, Maison de la petite enfance.
Tél. : 01 69 46 67 06.
Ouvert les : lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30; mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30; mercredi de 13h30 à 16h30.
Consultations médicales l'après-midi sur rendez-vous.
Consultation psychologue sur rendez-vous.

Médecins généralistes

Patrick CHAPUZOT :
4, rue Salvador-Allende
Tél. : 01 60 15 82 83
Sylvie BERNARD :
3, rue Pablo-Picasso
Tél. : 01 69 04 11 59

Tour de garde

(des médecins généralistes, week-ends et jours fériés)
Urgence de nuit :
de 20h à 8h.

Urgence de week-end :
du samedi 18h au
lundi 8h.

Urgence de jour férié :
téléphoner au médecin de garde.
Tél. : 01 69 25 83 58

SOS médecins 91

24h sur 24.
Tél. : 08 26 88 91 91

SOS Amitié...

à l'écoute des personnes en situation de mal-être.
Tél. : 0 820 066 066 (0,12 euros/mn)

Urgences médicales

24h sur 24.
Composer le 15
Allo Enfance maltraitée
24h sur 24. Numéro vert national : 119 (appel gratuit).

Infirmières libérales

Soins à domicile ou au cabinet.
Janick BROSSIER :
24, avenue du Muguet à Morsang-sur-Orge.
Tél. : 06 67 23 78 74
Sylviane RAZAFIMAHALEO :
10, allée Cavalière à Sainte-Geneviève-des-Bois.
Tél. : 01 60 16 61 85 ou 06 08 16 32 78
Malika MOUMEN :
29, rue Nungesser à Sainte-Geneviève-des-Bois.
Tél. : 01 69 51 13 65 ou 06 64 83 86 21

Dentistes

KORBER : 01 60 16 64 17
SONIGO : 01 60 16 56 86

Pharmacies

ROBERT Arlette :
5, place du 8-Mai-1945
Tél. : 01 60 15 80 83
PERRIN : 2, Route-Nationale
Tél. : 01 69 24 39 90

Centre médico psycho-pédagogique

Le CMPP est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide pour les parents qui s'interrogent sur les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants âgés de 0 à 20 ans.
Adresse : 6, rue du CNR.
Ouverture : lundi de 16h à 19h, mercredi de 13h30 à 17h30, jeudi de 15h à 18h30.
Tél. : 01 60 16 02 69

Kinésithérapeute

Spécialisé en kiné respiratoire
Gérard SEIGNEUR
15, rue Roger-Martin-du-Gard à Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 60 15 36 31 ou 06 10 80 15 82

Centre Jean-Moulin

Établissement de réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 66 00
Maison de retraite médicalisée Marcel-Paul
8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 65 38
80 lits dont 75 en cure médicale. Accueille les personnes âgées valides ou invalides, nécessitant des soins permanents.

Centre hospitalier Manhès

8 rue Roger-Clavier, 91712 Fleury-Mérogis Cedex
Tél. : 01 69 25 64 00
Tiers-payant
Conventions mutuelles
Consultations externes :
- Laboratoire d'analyses.
RDV : 01 69 25 64 91
- Radiologie, échographie, doppler veineux, mammographie.
RDV : 01 69 25 67 49
- Néphrologie, hypertension artérielle.
RDV : 01 69 25 64 96
- Maladies métaboliques, nutrition, endocrinologie, diabète, cardiologie, échocardiographie, holter cardiaque et tensionnel, psychiatrie, sevrage tabagique.
RDV : 01 69 25 64 64
Hospitalisation :
- Soins de suite (37 lits)
Tél. : 01 69 25 67 07
- Médecine (2 lits)
Tél. : 01 69 25 67 07
- Psychiatrie (30 lits)
Tél. : 01 69 25 67 52
Hémodialyse (14 postes) :
Tél. : 01 69 25 64 96
Autodialyse (12 postes) :
Tél. : 01 69 25 65 27



Taxis

- M. Thiourt :
06 08 81 60 60
ou 01 69 04 56 57
- M. Péreira :
06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36



Qualité de l'air

Indices :
1-2, très bon.
3-4, bon.
5, moyen.
6-7, médiocre.
8-9, mauvais.
10, très mauvais.

L'indice ATMO caractérise la qualité de l'air globale pour l'ensemble de la région parisienne. À Fleury-Mérogis : indice 3 au 26/11/2008.

Source : Airparif (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France).



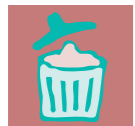
Caisse d'allocations familiales

Trois permanences administratives :

- Grigny Grande-Borne, 16 place aux Herbes, chaque mardi, à l'exception du 1^{er} mardi matin de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Grigny 2, centre municipal Pablo-Picasso (face au 7 avenue des Sablons), le jeudi de 13h50 à 16h ;
- Morsang-sur-Orge, centre de Sécurité sociale, 34 avenue René-Cassin, chaque lundi de 13h30 à 16h30.

Assistants sociaux

À Fleury-Mérogis, dans les locaux de la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre auprès de la Maison départementale des solidarités, tél. : 01 69 46 57 60. Consultation gratuite.



Calendrier des collectes

> LES ENCOMBRANTS

Collectifs : les mercredis 10 et 31 décembre.

Pavillons : le dernier mercredi de chaque mois (31 décembre). La liste des encombrants acceptés est disponible en mairie.

> LA DÉCHÈTERIE MOBILE.

Le samedi 27 décembre, rue de l'Écoute-s'il-Pleut.

> LES DÉCHETS VERTS

Le lundi, dans les sacs papier et en fagots d'un mètre maximum, liés.

> LE VERRE (bornes)

En apport volontaire.

> LES EMBALLAGES ET LE PAPIER (bac orange ou jaune)

Le jeudi.

> LES ORDURES MÉNAGÈRES (bac marron)

Les lundi et jeudi.

Les encombrants, emballages, ordures ménagères et déchets verts doivent être sortis la veille au soir.

Vous pouvez également porter vos déchets à l'espace écologique de Sainte-Geneviève-des-Bois, rue Paul-Langevin (près de la caserne des pompiers).

Les cartes d'accès à la déchetterie sont désormais retirables aux services techniques du Val d'Orge, tél. : 01 69 72 20 07.

Pour tout renseignement, un numéro vert (gratuit) vous permet de contacter l'agglomération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h au 0 800 293 991

PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi du Val d'Orge)

Pour les adultes à partir de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation. Permanence d'accueil en mairie de Fleury. Prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie. Tél. : 01 69 46 72 30

Conseillère : Madame Françoise Saison.

Siège : association Aile, 126 avenue Gabriel-Péri, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 69 04 41 03

Permanence d'un notaire

Un notaire tient une permanence gratuite les premier et troisième mardis de chaque mois à la Chambre des notaires de l'Essonne d'Évry-Village, 14 rue des Douze-Apôtres, de 9h à 12h sur rendez-vous. Tél. : 01 60 78 01 27

Contrôleur des impôts

Le contrôleur des impôts se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions, en mairie, le jeudi et 4 décembre de 9h à 11h30.

Huissiers de justice

Le Centre d'information des huissiers de justice situé dans l'immeuble "Le Mazière", rue René-Cassin à Évry tient une consultation gratuite sur rendez-vous, trois jeudis par mois de 9h30 à 11h30, et à la Maison de justice -sur-Orge le 4^e jeudi du mois. Tél. : 01 69 36 36 37

Avocat conseil

En mairie de 10h15 à 11h45. Prochaine consultation : vendredi 26 décembre (M^e Scharr).

Mission locale du Val d'Orge

Pour les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation.

● La Mission locale est s'installée dans les locaux du Point information jeunesse au centre commercial de La Poste, depuis le 16 novembre. Renseignements et prise de rendez-vous au 01 69 72 19 64.

Horaires d'ouverture du cimetière

- Période estivale : du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h à 19h.
- Période hivernale : du 1^{er} octobre au 31 mars de 9h à 17h30.

Noël

Brocante aux jouets

La brocante aux jouets aura lieu au complexe Jacques-Anquetil, salle Marcel-Cerdan, samedi 20 décembre 2008 de 14h à 18h. Entrée libre et gratuite.

Venez nombreux. Renseignements au service Action économique au 01 69 46 72 29. *



Social

Aides de Noël 2008

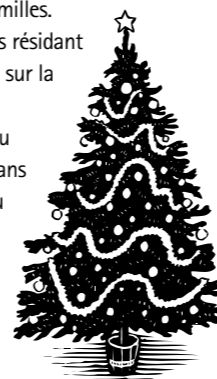
Sous conditions de ressources, le service Social de la ville de Fleury-Mérogis octroie une aide financière aux personnes suivantes :

- Tout enfant de demandeur d'emploi de moins de 12 ans au 31/12/2008, à la charge effective et permanente des familles.
- Familles nombreuses résidant depuis plus de 6 mois sur la ville.
- Personnes âgées d'au moins 65 ans (ou 60 ans en cas d'invalidité au travail).

S'adresser au service social en mairie avant samedi 13 décembre 2008.

Justificatifs à fournir :

- Talon d'inscription et d'actualisation ANPE
- Justificatifs de ressources du foyer (salaires, indemnités Assedic ou de Sécurité sociale, pensions diverses)
- Avis d'imposition 2007
- Livret de famille
- Justificatifs des allocations familiales
- Relevé d'identité bancaire ou postal. *



Élections

Permanence

Une permanence sera assurée en mairie au service Élections le mercredi 31 décembre 2008 de 8h30 à 12h, afin de permettre aux personnes de s'inscrire sur la liste électorale de la commune. *



Réussite éducative

Pause parents

Un nouveau rendez-vous, piloté par le service Réussite éducative, propose à tous les parents qui se posent des questions au sujet de leurs enfants de venir échanger librement, dans un climat de bienveillance, tous les quinze jours salle Wiener, les mardis de

14h à 16h.

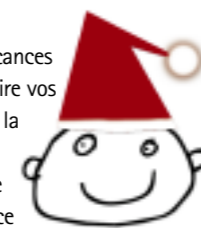
Dates retenues : 16 décembre, 6 et 20 janvier.

Pour plus d'informations : 01 69 51 78 61. *

Enfance

Inscriptions au centre de loisirs pour les vacances de Noël

Pour les prochaines vacances de Noël, pensez à inscrire vos enfants en remplissant la fiche de réservation du 1^{er} au 17 décembre exclusivement, sur place au centre de loisirs ou au service Enfance en mairie. *



Cucs

Goûter de Noël aux Aunettes



Dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale, la municipalité, les services Politique de la ville, Citoyenneté et Réussite éducative, l'association Réagir et

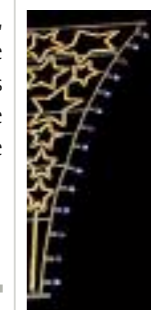
le bailleur Osica s'associent pour organiser un goûter de Noël à l'intention des enfants des Aunettes. Prévu le mercredi 17 décembre de 14h à 18h, il aura lieu salle Wiener et sera le théâtre de nombreuses animations, les enfants pourront aussi être maquillés par Geneviève.

Au programme, un conte de Noël dit par un conteur et beaucoup de surprises! * PLM

Économie

Le sapin de Fleury

En partenariat avec les commerçants du centre commercial, le service Action économique organise l'inauguration du sapin des commerçants le vendredi 12 décembre dans le cadre des illumina-



tions de Noël, des cadeaux factices confectionnés par les enfants du centre de loisirs seront accrochés. Cette initiative originale sera l'occasion de partager boissons chaudes et vin chaud offerts par la municipalité.

Rendez-vous dès 18 heures avec Michel Humbert maire de Fleury-Mérogis et Laurence Lespinard maire-adjointe chargée du Développement durable, de l'Action économique, de l'Emploi et du Commerce local, dans une ambiance conviviale. *

Associations

Secours populaire français

À la suite d'une réorganisation interne, le Secours populaire français de Fleury-Mérogis est momentanément fermé. Les personnes souhaitant solliciter l'aide du SPF, doivent se présenter au Secours populaire à Morsang-sur-Orge le mardi pour le jour de permanence au 15 square Louise-Michel de 13h30 à 17h afin d'établir le dossier d'inscription, pour cela se munir de tous les justificatifs de ressources y compris la fiche d'imposition, le certificat de scolarité pour tout enfant au-delà de 16 ans, la quittance de loyer. Pour la distribution alimentaire, permanence tous les mercredis de 12h30 à 14h30 au 16 rue Félix-Perrin à Morsang. *

Reflet d'outre mer

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'association Reflet d'outre mer vous convie à son Chanté Nwel qu'elle organise le samedi 13 décembre salle Wiener à partir de 20 heures. Entrée gratuite, possibilité de se restaurer. Renseignements : 06 89 15 68 97, ass_refletdoutremer@hotmail.com *





samedi 6 déc.

Arts urbains à Fleury, à partir de 16h salle Malraux. *Lire p. 13*

jeudi 11

Comité de quartier Lac-Greffière-Gribelette, 18h30 salle Wiener.

vendredi 12

Inauguration du sapin des commerçants, 18h au centre commercial place du 8-Mai-1945. *Lire p. 19*

lundi 15

Conseil municipal à 20h30 en mairie. Vote du budget primitif 2008.

mardi 16

- Pause parents avec la Réussite éducative, de 14h à 16h. *Lire p. 19*

- Comité de quartier Chaqueux, 18h30 salle Brassens.

mercredi 17

Goûter de Noël aux Aunettes, de 14h à 18h salle Wiener.

Lire p. 19

jeudi 18

"Jeudi, j'me la joue", 19h30 salle Malraux.

Lire p. 13

vendredi 19

Lecture à deux voix, 20h30 à la médiathèque Elsa-Triolet.

Lire p. 12

samedi 20

Brocante aux jouets, 14h au complexe sportif.

Lire p. 19

samedi 27

Soirée 80's roller, de 17h à minuit au gymnase Jacques-Anquetil.

Lire p. 11

Agence Bus Centre Essonne

Un espace pour l'information bus et la vente de titres de transport a ouvert à la gare d'Évry-Courcouronnes, 1^{er} étage.

- Vente de titres de transport (agence Navigo, forfaits Orange, forfaits Solidarité Transport, tickets t+, etc.) ;

- Informations ;

- Horaires des réseaux de bus en Centre Essonne.

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 7h à 19h,

- le samedi de 10h à 17h.

N° Azur (prix d'un appel local) : 0 810 22 20 23.

POST-SCRIPTUM

Rattrapage des collectes

Les modalités de rattrapage des collectes mises en place par la communauté d'agglomération du Val d'Orge relatives aux jours fériés de fin d'année sont les suivantes :

- Jeudi 25 décembre 2009

Pour l'habitat collectif et pavillonnaire, la collecte des ordures ménagères aura lieu le vendredi 26

décembre, celle des emballages recyclables aura lieu le mercredi 24 décembre.

Pour l'habitat collectif, la collecte du verre aura lieu le vendredi 26 décembre.

- Jeudi 1^{er} janvier 2009

Pour l'habitat collectif et pavillonnaire, la collecte des ordures ménagères aura lieu le vendredi 2 janvier, celle des emballages recyclables aura lieu le samedi 3 janvier.

Pour l'habitat collectif, la collecte du verre aura lieu le samedi 3 janvier.

Renseignements au 0 800 293 991.

Rencontres notariales

La Chambre des notaires de l'Essonne organise les rencontres notariales, l'occasion de consultations gratuites et sans rendez-vous, notamment sur le thème «Vivre en couple», lundi 8 décembre de 9h30 à 13h30 dans les locaux de Maison départementale de l'habitat, 1 boulevard de l'Écoute-s'il-Pleut à Évry.

Familles d'accueil

Le service de placement du ministère de la Justice (93) recherche des familles d'accueil pour adolescent(e)s. Indemnité : 27,42 euros par jour.

Écrire ou téléphoner :

EPE, 46 rue Saint-Denis, 93100 Montreuil-sous-Bois. Tél. : 01 55 86 11 45.

Inscriptions au service Retraités

L'inscription au service Retraités et Personnes âgées de tout retraité quel que soit l'âge de la retraite est désormais possible. La seule condition restrictive est que la personne ne cumule pas son statut de retraité avec un emploi. Cette nouvelle disposition prendra effet au 1^{er} janvier 2009.

Jusqu'à présent, il fallait deux conditions pour être inscrit au service : être à la retraite et avoir 60 ans au moins. Les élus ont estimé qu'il serait plus juste que l'inscription soit liée au départ effectif en retraite. Pour mémoire, les aides et activités du service s'organisent avec le secteur aide sociale : téléassistance, mise à disposition du bus de la ville pour se rendre au supermarché, atelier mosaïque, manifestations diverses : sorties cinéma, sorties musées, Semaine bleue, repas et colis des anciens...

Pour tout renseignement, s'adresser en mairie de Fleury-Mérogis.



Magazine municipal d'information
12, rue Roger-Clavier
BP 107 - 91706 Fleury-Mérogis Cedex
Site : www.mairie-fleury-merogis.fr

Directeur de la publication
Michel Humbert
Directeur de la communication
Michel Carreno
Rédaction
Michel Carreno, Patricia Lacan Martin
Photos
Michel Carreno, Patricia Lacan Martin, Sophie Rouxel, services municipaux, DR
Maquette
Sophie Rouxel
Secrétariat, rédaction
Lydia Nandjaye
Conception graphique
Caroline Pauchant, Atelier Michel Bouvet
Impression
LVRI
Distribution
Espace Impression

Couverture
Illuminations de Noël